



---

# OL GROUPE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2 0 1 1 / 2 0 1 2

---

# Sommaire

## Rapport semestriel d'activité au 31 décembre 2011

1-1 Produits des activités	p. 3
1-2 Eléments constitutifs du résultat	p. 4
1-3 Bilan	p. 5
1-4 Faits marquants du semestre	p. 6
1-5 Principales transactions avec les parties liées	p. 10
1-6 Arrêté des comptes consolidés	p. 10
1-7 Résultats sportifs au 31 décembre 2011	p. 10
1-8 Evénements survenus depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2012	p. 10
1-9 Facteurs de risques pour les 6 mois restant de l'exercice	p. 12
1-10 Résultats sportifs au 22 février 2012	p. 13
1-11 Perspectives à court et moyen termes	p. 13

## Comptes consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2011

2-1 Compte de résultat	p. 15
2-2 Bilan	p. 16
2-3 Tableau de variations des flux de trésorerie	p. 18
2-4 Tableau de variations des capitaux propres	p. 20
2-5 Résultat par action	p. 21
2-6 Notes annexes	p. 22

## Attestation du responsable du rapport financier semestriel p. 47

## Rapport des Commissaires aux Comptes p. 48

# Rapport semestriel d'activité au 31 décembre 2011

## 1-1 Produits des activités

Au 31 décembre 2011, les produits des activités hors contrats joueurs se sont élevés à 75 M€ et les produits de cessions de contrats joueurs à 10,7 M€.

Au total, les produits des activités s'établissent à 85,7 M€. Ils représentaient 85,2 M€ au 31 décembre 2010, soit une progression de 0,6 %.

### Ventilation par produit des activités (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	Variation en M€	Variation en %
Billetterie	10,0	10,0	+0,0	+0,0%
Partenariats - Publicité	13,9	12,4	+1,5	+12,1%
Droits marketing et TV	40,8	40,8	+0,0	+0,0%
Produits de la marque	10,3	16,7	-6,4	-38,3%
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>75,0</b>	<b>79,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,1%</b>
Produits de cessions des contrats joueurs	10,7	5,3	+5,4	+101,9%
<b>Total des produits des activités</b>	<b>85,7</b>	<b>85,2</b>	<b>+0,5</b>	<b>+0,6%</b>

- Les revenus de billetterie sont stables, ce qui constitue une performance satisfaisante dans un contexte sectoriel difficile.
- Les produits de partenariats et publicité, en hausse très sensible de 12,1 %, s'élèvent à 13,9 M€. Ils intègrent les partenariats existants lors de l'exercice précédent (notamment adidas, Betcliv/Everest Poker, Groupama, MDA et LG) ainsi que les nouveaux sponsors de l'équipe masculine (Renault Trucks, Veolia) et de l'équipe féminine (GDF Suez, Renault Trucks). Ils bénéficient également de nouveaux partenariats liés au projet du Stade des Lumières.
- Les droits marketing et TV (LFP, FFF, UEFA) s'élèvent à 40,8 M€. Les droits TV nationaux sont stables et représentent 22,7 M€, avec un classement identique en Championnat de France par rapport à l'année précédente (4<sup>ème</sup> place). Les droits TV internationaux s'élèvent à 18,1 M€.

- Les produits de la marque s'élèvent à 10,3 M€, en retrait de 6,4 M€. Au 31 décembre 2010, ils intégraient la dernière échéance d'un montant de 7M€ correspondant au signing fee versé par Sportfive dans le cadre du contrat signé pour le nouveau stade. Hors signing fee, les produits de la marque seraient en progression de 6,2%. L'exercice en cours voit également se concrétiser la mise en œuvre du développement de la marque à l'international et du transfert de « know how » en matière de formation. En effet, des contrats ont été conclus avec la Fédération Chinoise de football, avec un club libanais, ainsi que le recrutement d'un jeune joueur d'Abu Dhabi (Al KAMALI) et d'une joueuse japonaise (Ami OTAKI).
- Les produits de cessions de joueurs représentent 10,7 M€. Ils concernent la cession de Miralem PJANIC à l'AS Roma, ainsi que des incentives. Ils concourent à l'exécution de la stratégie visant une réduction de la masse salariale et des amortissements de joueurs.

## 1-2 Eléments constitutifs du résultat

### Compte de résultat consolidé simplifié du 1<sup>er</sup> semestre (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	Variation en M€
<i>Produits des activités hors joueurs</i>	75,0	79,9	-4,9
<i>Produits de cessions des contrats joueurs</i>	10,7	5,3	+5,4
<b>Produits des activités</b>	<b>85,7</b>	<b>85,2</b>	<b>+0,5</b>
<i>Excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs</i>	6,3	11,3	-5,0
<i>Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs</i>	7,3	2,0	+5,3
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>13,6</b>	<b>13,3</b>	<b>+0,3</b>
<i>Résultat opérationnel courant hors contrats joueurs</i>	4,1	9,6	-5,5
<i>Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs</i>	-10,3	-19,6	+9,3
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-6,2</b>	<b>-10,0</b>	<b>+3,8</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,7</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-4,6</b>	<b>-6,7</b>	<b>+2,1</b>

Les résultats du premier semestre 2011/2012 confirment la mise en œuvre de la stratégie annoncée. Ainsi, malgré la stabilité des produits des activités, les résultats sont en amélioration.

- L'excédent brut d'exploitation bénéficie d'une diminution de 1,0 M€ des frais de personnel malgré un impact négatif lié aux primes de qualification en Champions League à l'issue du tour préliminaire.

- Le résultat opérationnel courant progresse de 38,0 % suite à la diminution de 4,1 M€ des amortissements sur contrats joueurs, consécutive aux cessions et à l'optimisation des acquisitions.

Hors impact du signing fee Sportfive ayant pris fin au 30 juin 2011, l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation et du résultat opérationnel courant s'élèverait respectivement à + 7,3 M€ et à + 10,8 M€, démontrant ainsi l'optimisation de la gestion des charges d'exploitation et le développement des produits.

Enfin, le résultat financier s'établit à -1,0 M€. Il intègre les charges financières liées à l'emprunt OCEANE souscrit en décembre 2010 pour 1,1 M€.

Le résultat net part du Groupe s'élève à -4,6 M€ en amélioration de 2,1 M€ par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

### **1-3 Bilan**

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres part du Groupe restent élevés et s'établissent à 97,0 M€ (101,6 M€ au 30 juin 2011).

Les actifs incorporels (contrats joueurs) représentent 80,3 M€.

Les investissements joueurs ont représenté 8,5 M€ pour le premier semestre de l'exercice (23,0 M€ au 31 décembre 2010) et concernent principalement les joueurs Bakary KONE, Mouhamadou DABO et Gueïda FOFANA, ainsi que des incentives.

La valeur marché de l'ensemble des effectifs joueurs s'élève à 156,9 M€ au 31 décembre 2011, selon le site « transfermarkt.de », traduisant ainsi une plus-value potentielle estimée à 76,6 M€.

La stratégie du club d'intégrer de jeunes joueurs a été mise en place avec des joueurs tels que GRENIER, UMTITI, LACAZETTE, GONALONS et concoure à une revalorisation des effectifs que le club estime à environ 13 M€, portant ainsi les plus-values potentielles à près de 90 M€.

Les actifs corporels s'élèvent à 29,4 M€ contre 27,5 M€ au 30 juin 2011. Ils se composent essentiellement des frais engagés par la Foncière du Montout pour le projet du nouveau stade (17,9 M€), du nouveau centre de formation, du centre d'entraînement, des bâtiments du siège social et de la boutique OL.

Par ailleurs, l'endettement net sur contrats joueurs représente 1,8 M€, il s'élevait à 21,8 M€ au 30 juin 2011. Le premier semestre de l'exercice est ainsi marqué par une diminution très significative des dettes nettes joueurs (-20 M€).

La trésorerie s'élève à 8,1 M€. L'endettement financier net hors OCEANE (20,8 M€) et y compris le solde net des dettes et créances joueurs s'établit à 16,4 M€.

## **1-4 Faits marquants du semestre**

Plusieurs événements et faits marquants ont ponctué le 1<sup>er</sup> semestre 2011/2012.

### **Acquisitions, cessions et mutations temporaires de joueurs**

Sur la période, l'Olympique Lyonnais a procédé à l'acquisition de 3 joueurs pour un montant de 6,9 M€ :

- Bakary KONE, international burkinabé de 23 ans, en provenance de Guingamp, a signé un contrat de 5 saisons (3,8 M€)
- Mouhamadou DABO, international français de 25 ans, en provenance de Séville, a signé un contrat de 4 saisons (1,1 M€)
- Gueïda FOFANA, international français de 20 ans, en provenance du FC Le Havre, a signé un contrat de 4 saisons (2,0 M€)

Mathieu VALVERDE a également rejoint le club pour la saison 2011/2012.

Des incentives ont été constatées pour un montant de 1,6 M€.

Par ailleurs, 4 jeunes joueurs du Centre de Formation : Yassine BENZIA, Sébastien FAURE, Thomas FONTAINE et Enzo REALE ont signé leur premier contrat professionnel avec l'OL à partir de la saison 2011/2012. De plus, 2 jeunes joueurs du Centre de Formation ont également signé leur premier contrat professionnel à effet au 1<sup>er</sup> juillet 2012 (Kone SIDY, Théo DEFOURNY).

L'Olympique Lyonnais a également procédé, durant le Mercato estival, à la cession de Miralem PJANIC à l'AS Roma (10,1 M€) et a constaté des incentives pour un total de 0,6 M€.

Dans le même temps, l'Olympique Lyonnais a procédé aux mutations temporaires des joueurs professionnels suivants pour la saison 2011/2012 :

- Loïc ABENZOAR au club de Vannes
- Mathieu GORGELIN à Red Star
- Enzo REALE à Boulogne

Au cours de la période, les prolongations de contrat suivantes sont intervenues :

- Michel BASTOS, prolongation de 2 ans (30 juin 2015)
- Maxime GONALONS, prolongation de 2 ans (30 juin 2016)
- Clément GRENIER, prolongation de 2 ans (30 juin 2014)

- Kim KALLSTRÖM, prolongation de 2 ans (30 juin 2014)
- Hugo LLORIS, prolongation de 2 ans (30 juin 2015)
- Anthony LOPES, prolongation de 2 ans (30 juin 2013)
- Saïd MEHAMHA, prolongation d'1 an (30 juin 2012)

## **Rappel des principaux contrats commerciaux**

### **Adidas**

La SASP Olympique Lyonnais et la société adidas ont conclu par contrat le 12 février 2010 un accord de partenariat sur une durée de dix saisons sportives, soit du 1er juillet 2010 au 30 juin 2020. Ce contrat reprend les grandes lignes du protocole d'accord conclu le 7 août 2009. Le contrat prévoit notamment que la société adidas verse à la SASP Olympique Lyonnais, à l'occasion de chaque saison sportive durant laquelle la SASP Olympique Lyonnais évoluera en Championnat de France de Ligue 1, un montant forfaitaire de base assorti du versement de redevances portant sur les ventes de produits comportant les marques Olympique Lyonnais et adidas. Le montant minimum de redevances versé par adidas à la SASP Olympique Lyonnais est susceptible de faire l'objet d'ajustements en fonction, d'une part, des ventes réalisées et, d'autre part, des résultats de l'Olympique Lyonnais dans les compétitions françaises et/ou européennes dans lesquelles il est engagé.

### **Equinox Limited - Cordovan Limited (marque Betcliv/Everest Poker)**

Pour les saisons 2011/2012 et 2012/2013, l'Olympique Lyonnais et les sociétés Equinox Limited et Cordovan Limited ont signé un contrat en date du 13 avril 2011, faisant évoluer ainsi la relation qui existait l'année précédente avec les sociétés du groupe Mangas Gaming. La marque Everest Poker apparaît sur la face avant du maillot championnat domicile et extérieur. La marque Betcliv n'apparaît plus sur les maillots, mais sur les supports au stade et sur les éléments de visibilité institutionnelle de l'Olympique Lyonnais.

Les deux marques bénéficient de la possibilité d'utilisation de la dénomination partenaires majeurs de l'Olympique Lyonnais ainsi que la présence des marques sur différents supports de communication du club. L'accord prévoit pour les marques des opérations de relations publiques lors des différentes compétitions. Les deux marques bénéficient de l'exclusivité du secteur des jeux en ligne, de paris sportifs et de jeu en ligne de poker.

Les sociétés Equinox Limited et Cordovan Limited ont utilisé leur possibilité de sortie avec effet au 30 juin 2012.

### **Groupama**

Le 8 juin 2010, la SASP Olympique Lyonnais a conclu un contrat de partenariat avec Groupama comme partenaire officiel du club pour les 3 saisons sportives. Au terme de ce contrat, différents droits et avantages sont consentis à Groupama et principalement : i) l'utilisation de la

dénomination et du sigle du club, de l'appellation «partenaires officiels de l'Olympique Lyonnais», ii) l'apposition du sigle Groupama sur le dos des maillots pour les matchs de ligue 1, iii) les opérations de relations publiques. Les droits et avantages sont consentis à Groupama à titre exclusif pour le secteur de l'assurance.

### **Contrat avec MDA/LG**

Après deux années de partenariat avec MDA et une année avec LG, deux nouveaux contrats de partenariat ont été signés avec les sociétés MDA et LG. La marque MDA apparaît de nouveau sur la poche poitrine du maillot championnat domicile et la marque LG apparaît sur la poche poitrine du maillot championnat extérieur. Les deux partenariats ont été conclus pour une saison sportive, soit jusqu'au 30 juin 2012. Les autres dispositifs de visibilité et droits et avantages consenties par le Club sont globalement similaires.

### **Keolis**

Après une année de partenariat, l'Olympique Lyonnais SASP et la société Keolis ont reconduit, pour la saison 2011/2012, le contrat aux termes duquel Keolis est partenaire officiel de l'Olympique Lyonnais et appose sa marque sur le short de l'équipe en championnat de France. Keolis peut également utiliser les signes distinctifs de l'OL pour sa communication. Les droits et avantages marketing définis par le contrat sont consentis à Keolis pour la promotion de sa marque dans le secteur du transport routier régulier de voyageurs.

### **Renault Trucks**

L'Olympique Lyonnais SASP a conclu un contrat avec Renault Trucks pour l'apposition de sa marque sur le short de l'équipe lors des matchs extérieurs du Championnat de France. Le contrat, conclu pour la saison 2010/2011, a été reconduit pour la saison 2011/2012. Un deuxième contrat d'un an a été conclu avec la société Renault Trucks pour l'apposition de la marque Renault Trucks sur la face avant du maillot pour certains matchs amicaux d'avant saison et du tour préliminaire de Champions League. De plus, Renault Trucks a acquis pour la saison 2011/2012, le droit d'apposer sa marque au dos du maillot de l'équipe première féminine de l'OL pour le championnat et la Champions League.

### **Veolia**

L'Olympique Lyonnais a conclu le 8 septembre 2011, deux contrats avec la société Veolia Environnement France Région, aux termes desquels, Veolia Environnement devient partenaire majeur de l'Olympique Lyonnais. Veolia Environnement apparaît sur la face avant du maillot de Champions League et la manche du maillot Championnat domicile et extérieur. Ce positionnement « maillot » est conclu pour deux saisons sportives, soit jusqu'au 30 juin 2013. La marque Veolia bénéficie en outre de visibilité sur les supports du Club ainsi que d'opérations de relations publiques.



## GDF SUEZ

L'Olympique Lyonnais a conclu le 1<sup>er</sup> septembre 2011, un contrat de partenariat avec la société GDF Suez pour une saison, soit jusqu'au 30 juin 2012. La marque GDF SUEZ apparaît sur la face avant du maillot de l'équipe féminine pour la Champions League, ainsi que sur la poche poitrine du maillot domicile et extérieur de Championnat. La marque bénéficie aussi d'éléments de visibilité sur le stade de Gerland au cours des rencontres de l'équipe féminine. GDF Suez, très sensible à la politique de parité homme/femme de l'Olympique Lyonnais et aux valeurs éthiques développées par le Club, participera aussi au fonds de dotation « sOLidaire » de l'Olympique Lyonnais.

## Projet du Grand Stade – Stade des Lumières

Depuis une dizaine d'années, des stades de nouvelle génération ont été construits en Angleterre, puis au Portugal lors de l'organisation de l'Euro 2004 et en Allemagne avec la Coupe du Monde FIFA 2006.

En devenant un lieu de vie et d'accueil permanent, tant les soirs de match que tout au long de la semaine, ces enceintes modernes proposent une offre en adéquation avec les demandes actuelles de l'ensemble des utilisateurs que sont le grand public, les entreprises, les médias et bien entendu les joueurs eux-mêmes.

L'objectif d'OL Groupe est de créer au sein de l'agglomération lyonnaise un stade au service de la performance sportive et des événements culturels, adapté au spectacle télévisuel, sécurisé et informatisé avec une gestion optimisée des flux de spectateurs réalisée grâce notamment à une billetterie moderne.

Depuis le début de l'exercice 2011/2012, l'Olympique Lyonnais a poursuivi, aux côtés de l'ensemble de ses partenaires (État, Grand Lyon, Conseil Général, Sytral, Mairie de Décines), des élus, des associations et des habitants du Grand Lyon, la mise en œuvre du projet Stade des Lumières qui sera une référence en matière de développement durable et qui participera, d'une part au rayonnement européen de l'agglomération, au développement économique de l'Est lyonnais et, d'autre part à un accroissement des ressources du Groupe Olympique Lyonnais.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, un certain nombre d'étapes décisives sont intervenues :

- **Le 26 juillet 2011**, le projet du Stade des Lumières a franchi une étape déterminante avec la signature d'un protocole d'accord avec le Groupe VINCI concernant la conception-réalisation du projet. A l'issue d'une phase projet de 6 mois, la signature finale du contrat de conception-réalisation devrait intervenir et la phase de construction devrait débuter de manière effective ;
- **Du 14 juin 2011 au 18 juillet 2011** se sont déroulées les 9 enquêtes publiques ;

- **Le 17 octobre 2011**, le Grand Lyon a publié les résultats favorables des huit premières enquêtes publiques permettant de confirmer la date de livraison du Stade des Lumières envisagée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 ;
- **Le 7 décembre 2011**, la commission d'enquête relative au Permis de Construire a également délivré un avis favorable ;
- **Le 12 décembre 2011**, les Conseillers Communautaires du GRAND LYON ont adopté la révision du PLU (108 voix pour / 28 voix contre sur 155 élus) ;

### **1-5 Principales transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec les parties liées figurent dans le point 8 des notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2011, en pages 45 et 46 du présent rapport.

### **1-6 Arrêté des comptes consolidés**

Les comptes consolidés d'OL Groupe du premier semestre 2011/2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 22 février 2012.

### **1-7 Résultats sportifs au 31 décembre 2011**

#### **▪ Equipe masculine :**

- 4<sup>ème</sup> au classement du Championnat de France.
- Qualification aux 1/8<sup>èmes</sup> de finale de l'U.E.F.A. Champions League contre Apoël (14 février 2012 à Lyon et 7 mars à Nicosie).

#### **▪ Equipe féminine :**

- 2<sup>ème</sup> au classement du Championnat de France.
- Qualification aux 1/4 finales de l'U.E.F.A. Women's Cup contre Brondby (Danemark).

### **1-8 Evénements intervenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012**

#### **Départs/arrivées de joueurs**

Lors du mercato d'hiver, le club a cédé le joueur Lamine GASSAMA au FC Lorient avec incentive sur un transfert futur. Le joueur Ishak BELFODIL a été prêté au club de Bologne jusqu'au 30 juin 2012. Le joueur Hamdan AL KAMALI, en provenance du club Al Wahda (Abu Dhabi) a rejoint l'Olympique Lyonnais via un contrat de prêt jusqu'au 30 juin 2012, avec option d'achat.

Au cours du mois de janvier 2012, le joueur Dejan LOVREN a prolongé son contrat de 2 années complémentaires, soit jusqu'au 30 juin 2016.

Par ailleurs, le jeune joueur Mohamed YATTARA a signé son premier contrat professionnel pour une durée de 3 ans et a été prêté au club d'Arles Avignon jusqu'au 30 juin 2012.

Au 31 janvier 2012, l'effectif professionnel compte 30 joueurs dont 29 internationaux et 10 issus du centre de formation, confirmant ainsi la stratégie de capitalisation sur l'Academy.

### **Ethique et responsabilité sociétale**

Madame Sidonie Mérieux qui a rejoint récemment le Conseil d'Administration d'OL Groupe, s'est vue confier une mission de structuration de la gouvernance du Groupe relative à l'éthique et à la responsabilité sociétale. Un comité d'éthique sera donc prochainement créé afin de superviser l'ensemble des initiatives et actions du Groupe dans ces domaines.

### **Grand Stade – Stade des Lumières**

La signature du permis de construire le vendredi 3 février 2012 constitue un événement déterminant pour OL Groupe et l'ensemble de ses Partenaires (Etat, Grand Lyon, Conseil Général, Sytral, Mairie de Décines).

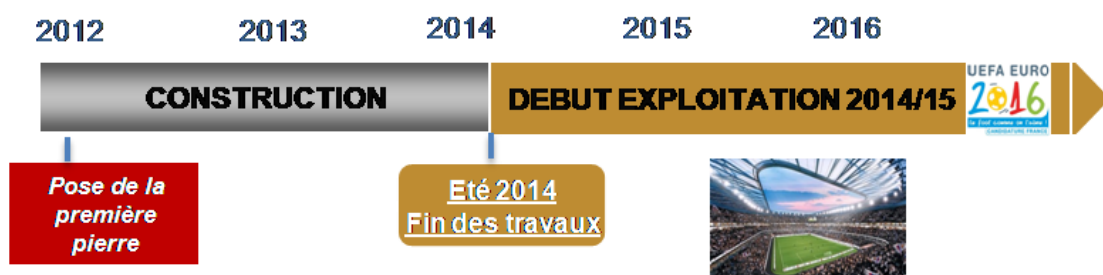
Cette infrastructure ultra-moderne portée par la Foncière du Montout, filiale d'OL Groupe, sera une référence en matière de développement durable, d'accessibilité et de création d'emplois pour l'Est lyonnais (estimation : environ 2 500 emplois pendant les travaux et 1 000 emplois permanents pour l'ensemble du site).

Il regroupera une enceinte de 58 000 places, un centre d'entraînement, le siège de l'Olympique Lyonnais, une boutique OL Store. Il devrait être complété d'un programme de deux hôtels, un centre de loisirs, un centre de remise en forme et vraisemblablement une clinique du sport. Toutes ces activités seront reliées par le concept de la « Cité du marketing et de l'incentive » qui permettra aux sociétés d'utiliser les loges 365 jours par an tout en bénéficiant des activités connexes développées sur le site.

Véritable lieu de vie permanent, le Stade des Lumières classé Elite par l'UEFA, pourrait permettre à Lyon d'accueillir le match d'ouverture de l'EURO 2016 et par la suite des finales des principales compétitions sportives européennes, notamment celles de l'Europa League et de la Champions League.

### **Planning prévisionnel du projet :**

- Début des travaux – 1<sup>er</sup> semestre 2012
- Fin des travaux – Eté 2014



### Calendrier de financement :

Le total des investissements privés liés au projet sportif (stade et centre d'entraînement) devrait s'élever à 381 M€ HT environ, comprenant le coût de construction, les frais de maîtrise d'ouvrage, l'acquisition du foncier, l'aménagement, les études et honoraires (hors coût de financement). Le projet sera complété par d'autres investissements privés portés par des partenaires extérieurs, notamment pour les hôtels et le centre de loisirs.

La mobilisation de l'ensemble des financements nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, confiée à la banque LAZARD à titre de conseil, est entrée dans une phase active depuis l'obtention du permis de construire.

Pour permettre d'asseoir le financement sur une base élargie et significative de fonds propres, le partenariat signé entre l'Olympique Lyonnais et le groupe VINCI, prévoit un engagement de participation au financement du groupe VINCI sous forme de fonds propres ou quasi fonds propres. Le groupe VINCI deviendrait ainsi actionnaire, jusqu'à une participation maximum de 49%, de la société Foncière du Montout, maître d'ouvrage. La signature du contrat de conception-réalisation, de la Convention d'utilisation du stade, et du Pacte d'actionnaires, devrait intervenir d'ici le 30 avril 2012.

### 1-9 Facteurs de risques pour les 6 mois restant de l'exercice

Ainsi qu'indiqué dans le document de référence 2010/2011 (page 44), il est rappelé que le calendrier de construction de ce projet pourrait subir un décalage en raison de la survenance d'événements imprévus, tels que la découverte de sites archéologiques sur l'emplacement du nouveau stade, de contraintes architecturales et techniques liées à un ouvrage complexe, de difficultés ou litiges éventuels avec les entreprises de construction ou encore de défaillances de prestataires. Le Groupe pourrait aussi être confronté à des difficultés pour obtenir le financement nécessaire pour la réalisation du stade. Ces différents événements sont donc susceptibles d'entraîner des retards et des coûts supplémentaires importants, voire, dans des situations extrêmes (telles que l'impossibilité d'obtenir les

financements nécessaires) un risque de non réalisation, qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la stratégie, l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe. Un retard important ou la non réalisation de ce projet sont également de nature à affecter de manière significative les perspectives à moyen terme du Groupe.

De manière générale, les facteurs de risques n'ont pas évolué sur le semestre et sont décrits dans le Document de Référence 2010/2011 (pages 37 à 46 et 66), en ligne sur le site [www.olweb.fr](http://www.olweb.fr).

### **1-10 Résultats sportifs au 22 février 2012**

A la date du 22 février 2012, les équipes masculine et féminine sont en lice dans toutes les compétitions nationales et internationales.

#### **▪ Equipe masculine :**

- Championnat de France : 5<sup>ème</sup> place.
- Champions League : qualification en 1/8 de finale. L'OL a affronté Apoël Nicosie le 14 février 2012 à Lyon (score 1-0). Le match retour se déroulera à Nicosie (Chypre) le 7 mars 2012.
- Coupe de la Ligue : qualification pour la finale le 14 avril 2012 contre Marseille.
- Coupe de France : qualification pour les 1/4 de finale le 21 mars contre PSG.

#### **▪ Equipe féminine :**

- Championnat de France : 2<sup>ème</sup> place avec un match de retard.
- Womens Champions League : qualification pour les 1/4 de finale contre Brondby (Danemark).

### **1-11 Perspectives à court et moyen termes**

La première partie de la saison sportive a conforté l'Olympique Lyonnais dans ses choix de la mise en place d'un management sportif issu du club avec comme entraîneur, Rémi GARDE, qui a su intégrer et donner du temps de jeu à de nombreux joueurs provenant du centre de formation.

La valorisation de ses jeunes joueurs, le recrutement ciblé de jeunes joueurs et la volonté de céder les joueurs en fonction des opportunités se présentant lors des différents mercato, concourent à l'objectif du club de réduire la masse salariale et les amortissements de contrats de joueurs.

Par ailleurs, la structure de management regroupée autour du Président Jean-Michel Aulas a pour objectif de développer la marque à travers toutes ces thématiques de business et de responsabilité sociétale.

La signature de contrats relatifs à la formation avec la Fédération chinoise de football, le Liban et le recrutement d'un jeune joueur d'Abu Dhabi et d'une joueuse japonaise permettent d'envisager un renforcement de la marque OL à l'international.

Enfin, l'obtention du permis de construire du Stade des Lumières permet désormais de passer à la phase active du projet pour la mobilisation des financements nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, dont la recherche a été confiée à la Banque Lazard.

Ce complexe ultramoderne comprenant un stade de 58 000 places, un centre d'entraînement, le siège de l'Olympique Lyonnais, la boutique OL Store, sera complété d'un programme de deux hôtels ainsi que d'un centre de loisirs, d'un centre de remise en forme et vraisemblablement, d'une clinique du sport.

Ce lieu de vie a vocation à être ouvert 365 jours par an et devrait contribuer significativement à la progression du club.

Il est à noter qu'à la date du 22 février 2012, OL Groupe n'enregistre aucun litige qui pourrait remettre en cause l'activité ou les objectifs sportifs qu'il s'est fixés pour l'exercice 2011/2012.

# Comptes consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2011

## 2-1 Comptes consolidés semestriels - Compte de résultat

(en K€)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	% du C.A.	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	% du C.A.
<b>Produits des activités</b>	<b>5.1</b>	<b>85 721</b>	<b>100%</b>	<b>85 232</b>	<b>100%</b>
Produits des activités (hors contrats joueurs)	5.1	75 052	88%	79 896	94%
Achats consommés		-8 910	-10%	-8 810	-10%
Charges externes		-8 594	-10%	-8 148	-10%
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 591	-3%	-1 994	-2%
Charges de personnel	5.4	-48 624	-57%	-49 645	-58%
Excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs		<b>6 333</b>	<b>7%</b>	<b>11 298</b>	<b>13%</b>
Dotations aux amortissements et provisions nettes	5.2	-808	-1%	-375	0%
Autres produits et charges opérationnels courants		-1 432	-2%	-1 321	-2%
<b>Résultat opérationnel courant hors contrats joueurs</b>		<b>4 093</b>	<b>5%</b>	<b>9 603</b>	<b>11%</b>
Produits de cession des contrats joueurs	5.1	10 669	12%	5 337	6%
Valeur résiduelle des contrats joueurs	5.3	-3 358	-4%	-3 302	-4%
Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs		<b>7 311</b>	<b>9%</b>	<b>2 034</b>	<b>2%</b>
Dotations aux amortissements et provisions nettes	5.2	-17 584	-21%	-21 662	-25%
<b>Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs</b>		<b>-10 273</b>	<b>-12%</b>	<b>-19 628</b>	<b>-23%</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>13 644</b>	<b>16%</b>	<b>13 332</b>	<b>16%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-6 179</b>	<b>-7%</b>	<b>-10 026</b>	<b>-12%</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants					0%
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-6 179</b>	<b>-7%</b>	<b>-10 026</b>	<b>-12%</b>
Résultat financier	5.5	-960	-1%	-331	0%
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-7 139</b>	<b>-8%</b>	<b>-10 357</b>	<b>-12%</b>
Charge d'impôt	5.6	2 515	3%	3 535	4%
Quote part de résultat net des entreprises associées	4.1.5	8		13	0%
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-4 616</b>	<b>-5%</b>	<b>-6 808</b>	<b>-8%</b>
<b>Résultat revenant aux actionnaires de la société</b>		<b>-4 592</b>	<b>-5%</b>	<b>-6 721</b>	<b>-8%</b>
Résultat revenant aux intérêts minoritaires		-24		-87	
<b>Résultat net par action</b>		<b>-0,36</b>		<b>-0,52</b>	
<b>Résultat net dilué par action</b>		<b>-0,21</b>		<b>-0,52</b>	
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en K€)</b>		<b>1<sup>er</sup> semestre 2011/2012</b>		<b>1<sup>er</sup> semestre 2010/2011</b>	
<b>Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Résultat global</b>		<b>-4 616</b>		<b>-6 808</b>	
<b>Résultat global revenant aux actionnaires</b>		<b>-4 592</b>		<b>-6 721</b>	
<b>Résultat global revenant aux minoritaires</b>		<b>-24</b>		<b>-87</b>	

## 2-2 Comptes consolidés semestriels - Bilan

### Actif

Montants nets (en K€)	Notes	31/12/11	30/06/11
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Goodwills	4.1.1	2 221	2 221
Contrats joueurs	4.1.2	80 275	92 879
Autres immobilisations incorporelles	4.1.2	794	788
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.1.3	29 388	27 497
<b>Autres actifs financiers</b>	4.1.4	846	631
<b>Créances sur contrats joueurs (part à + 1 an)</b>	4.2	2 943	1 360
<b>Participations dans les entreprises associées</b>	4.1.5	524	515
<b>Créance d'impôt sur les sociétés</b>	4.1.6	22 773	22 480
<b>Impôts différés</b>	4.3	4 538	1 993
<b>Actifs non courants</b>		<b>144 301</b>	<b>150 364</b>
<b>Stocks</b>	4.2	1 181	625
<b>Créances clients</b>	4.2 & 4.7	44 238	37 965
<b>Créances sur contrats joueurs (part à - 1 an)</b>	4.2 & 4.7	12 011	18 857
<b>Contrats joueurs détenus en vue de la vente</b>	4.2 & 4.7	-	-
<b>Autres actifs financiers courants</b>		-	
<b>Autres actifs courants et comptes de régularisation</b>	4.2 & 4.7	20 473	15 767
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Valeurs mobilières de placement	4.2 & 4.7	7 494	25 785
Disponibilités	4.2 & 4.7	682	10 603
<b>Actifs courants</b>		<b>86 080</b>	<b>109 602</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>230 381</b>	<b>259 966</b>



## Passif

Montants nets (en K€)	Notes	31/12/11	30/06/11
Capital	4.4	20 127	20 127
Primes	4.4	102 865	102 865
Réserves	4.4	-23 457	4 558
Autres fonds propres	2.9	2 051	2 051
Résultat de la période		-4 592	-28 033
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>96 994</b>	<b>101 568</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>2 943</b>	<b>3 096</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>99 937</b>	<b>104 664</b>
<b>Emprunt OCEANE (part à + 1 an)</b>	2.9	20 821	20 519
<b>Emprunts &amp; dettes financières (part à + 1 an)</b>	4.6 & 4.7	21 942	10 625
<b>Dettes sur contrats joueurs (part à +1 an)</b>	4.6 & 4.7	936	9 062
<b>Impôts différés</b>	4.3	58	63
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	4.5.1	607	565
<b>Passifs non courants</b>		<b>44 365</b>	<b>40 834</b>
<b>Provisions (part à -1 an)</b>	4.5.2	2 414	2 419
<b>Dettes financières (part à -1 an)</b>			
Découverts bancaires	4.6 & 4.7	112	109
Autres emprunts & dettes financières	4.6 & 4.7	755	1 624
<b>Fournisseurs &amp; comptes rattachés</b>	4.6 & 4.7	12 994	11 360
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	4.6	29 124	35 181
<b>Dettes sur contrats joueurs (part à -1 an)</b>	4.6 & 4.7	15 821	32 929
<b>Autres passifs courants et comptes de régularisation</b>	4.6 & 4.7	24 859	30 847
<b>Passifs courants</b>		<b>86 079</b>	<b>114 469</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>230 381</b>	<b>259 966</b>

## 2-3 Comptes consolidés semestriels - Tableau de variations des flux de trésorerie

(en K€)	31/12/11	31/12/10
Résultat net	-4 616	-6 808
Résultat net des entreprises associées	-8	-13
Amortissements et provisions	18 679	21 994
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	-8	-78
Plus values de cession des contrats joueurs	-7 311	-2 034
Plus values de cession des autres immobilisations	0	0
Charges d'impôt	-2 515	-3 535
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt</b>	<b>4 221</b>	<b>9 525</b>
<b>Dividendes reçus des entreprises associés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôt payé</b>	<b>-40</b>	<b>586</b>
<b>Intérêt d'emprunt OCEANE</b>	<b>825</b>	<b>0</b>
Clients et autres débiteurs	-16 866	-20 488
Fournisseurs et autres créditeurs	-5 207	5 937
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-22 074</b>	<b>-14 551</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-17 067</b>	<b>-4 440</b>
Acquisitions de contrats joueurs nettes de variation des dettes	-33 570	-24 511
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	-42	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-2 906	-5 139
Acquisitions d'immobilisations financières	-288	-571
Cessions de contrats joueurs nettes de variation des créances	15 932	24 057
Cessions ou diminutions des autres actifs immobilisés	66	529
Acquisition de filiales nette de trésorerie acquise	0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>	<b>-20 808</b>	<b>-5 635</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	0	-160
Souscriptions d'emprunts	11 628	621
Emprunt OCEANE	0	20 246
Intérêts versés OCEANE	-1 683	0
Variation des autres fonds propres	0	3 133
Remboursements d'emprunts	-383	-5 755
Nantissements de SICAV	0	-553
Titres d'auto-contrôle	99	-37
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>9 661</b>	<b>17 494</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>36 279</b>	<b>36 051</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-28 215</b>	<b>7 419</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>8 064</b>	<b>43 470</b>

(en K€)	31/12/11	31/12/10
Valeurs mobilières de placement	7 494	44 174
Disponibilités	682	401
Découverts bancaires	-112	-1 106
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>8 064</b>	<b>43 470</b>

## Acquisitions de contrats joueurs nettes de variation des dettes

(en K€)	31/12/11	31/12/10
Acquisitions de contrats joueurs	-8 454	-22 952
Dettes agents concernant des contrats cédés	118	100
Dettes joueurs au 31/12/2011	16 757	
Dettes joueurs au 30/06/2011	-41 991	
Dettes joueurs au 30/12/2010		53 118
Dettes joueurs au 30/06/2010		-54 776
	<b>-33 570</b>	<b>-24 511</b>

## Cessions de contrats joueurs nettes de variation des créances

(en K€)	31/12/11	31/12/10
Produits sur cessions de contrats joueurs	10 669	5 337
Créances joueurs au 31/12/2011	-14 954	
Créances joueurs au 30/06/2011	20 217	
Créances joueurs au 31/12/2010		-20 724
Créances joueurs au 30/06/2010		39 444
	<b>15 932</b>	<b>24 057</b>

## Variations du besoin en fonds de roulement

(en K€)	30/06/11	Variations de la période	31/12/11
Créances clients	38 889	-6 018	44 907
Provisions clients	-924	-255	-669
Comptes de régularisation - Passif	-27 138	-5 965	-21 173
<b>Créances clients</b>	<b>10 827</b>	<b>-12 238</b>	<b>23 065</b>
<b>Autres créances</b>	<b>13 411</b>	<b>-4 072</b>	<b>17 483</b>
Stocks	682	-544	1 226
Provisions stocks	-57	-12	-45
<b>Stocks</b>	<b>625</b>	<b>-556</b>	<b>1 181</b>
<b>Clients et autres débiteurs</b>		<b>-16 866</b>	

(en K€)	30/06/11	Variations de la période	31/12/11
Fournisseurs	-11 360	1 634	-12 994
Comptes de régularisations - Actif	1 661	-633	2 294
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>-9 699</b>	<b>1 001</b>	<b>-10 700</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>-38 890</b>	<b>-6 208</b>	<b>-32 682</b>
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>		<b>-5 207</b>	

## 2-4 Comptes consolidés semestriels - Tableau de variations des capitaux propres

	Capitaux propres revenant							aux intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	aux actionnaires de la société								
(en K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultat	Autres fonds propres	Résultat enregistrés directement en capitaux propres	Total part du Groupe		
<b>Capitaux propres au 30/06/2010</b>	<b>20 127</b>	<b>102 865</b>	<b>-4 710</b>	<b>885</b>	<b>0</b>	<b>-628</b>	<b>127 538</b>	<b>3 241</b>	<b>130 779</b>
Résultat de la période				-6 721			-6 721	-87	<b>-6 808</b>
Dividendes							0	-160	<b>-160</b>
Emprunt OCEANE					2 054		2 054		<b>2 054</b>
Titres d'auto contrôle			-37			-104	-141		<b>-141</b>
Paiements en actions						28	28		<b>28</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	<b>20 127</b>	<b>102 865</b>	<b>-4 747</b>	<b>3 164</b>	<b>2 054</b>	<b>-705</b>	<b>122 758</b>	<b>2 994</b>	<b>125 751</b>
<b>Capitaux propres au 30/06/2011</b>	<b>20 127</b>	<b>102 865</b>	<b>-4 686</b>	<b>-18 148</b>	<b>2 051</b>	<b>-640</b>	<b>101 568</b>	<b>3 096</b>	<b>104 664</b>
Résultat de la période				-4 592			-4 592	-24	-4 616
Dividendes							0	-129	-129
Emprunt OCEANE <sup>(2)</sup>					0		0		0
Titres d'auto contrôle			99	-95			3		3
Paiements en actions						14	14		14
Amendement IAS 19						0	0		0
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>20 127</b>	<b>102 865</b>	<b>-4 588</b>	<b>-22 740</b>	<b>2 051</b>	<sup>(1)</sup> <b>-721</b>	<b>96 994</b>	<b>2 994</b>	<b>99 937</b>

(1) Dont impact cumulé amendement IAS 19 : 5 K€

Dont cumul des avantages non acquis liés aux contrats de stock-options : 275 K€

(2) Cf note 2.9 « Retraitement de l'emprunt Oceane »

## 2-5 Comptes consolidés semestriels - Résultat global par action

	31/12/11	31/12/10
Nombre d'actions à la fin de la période	13 241 287	13 241 287
Nombre moyen d'actions à la fin de la période	13 241 287	13 241 287
Nombre d'actions auto détenues à la fin de la période	373 100	330 170
Nombre proratisé d'actions à émettre (OCEANE)	3 310 259	73 563
<b>Résultat consolidé</b>		
Résultat net part du groupe (en M€)	-4,59	-6,72
Résultat net part du groupe dilué (en M€)	-3,45	-6,71
Résultat net part du groupe par action (en €) <sup>(1)</sup>	-0,36	-0,52
Résultat net part du groupe dilué par action (en €) <sup>(1)</sup>	-0,21	-0,52
<b>Résultat global</b>		
Résultat global part du groupe (en M€)	-4,59	-6,72
Résultat global part du groupe par action (en €) <sup>(1)</sup>	-0,36	-0,52
<b>Dividende net</b>		
Montant net global (en M€)		
Montant net action (en €)		

(1) Calculé sur le nombre moyen d'actions en circulation après déduction du nombre d'actions auto détenues

## **2-6 Notes annexes aux états financiers consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2011**

Les états financiers consolidés semestriels présentés sont ceux de la société Olympique Lyonnais Groupe SA (sise 350 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon) et ses filiales. Le Groupe s'est constitué essentiellement à partir de l'équipe de football professionnelle. En prolongement de cette activité, des filiales ont été créées dans les domaines audiovisuels, merchandising, restauration, organisation de voyages.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 22 février 2012.

### **1 Evénements significatifs sur les comptes du premier semestre 2011/2012**

#### **1.1 Acquisitions de contrats joueurs de la période**

En août 2011, la SASP Olympique Lyonnais a procédé aux acquisitions suivantes :

- Koné BAKARY, en provenance du club de Guingamp, pour un montant de 3,8 M€ ;
- Dabo MOUHAMADOU, en provenance du Club de Séville, pour un montant de 1,1 M€ ;
- Fofana GUEIDA, en provenance du Club du Havre, pour un montant de 2 M€.

#### **1.2 Cessions de contrats joueurs de la période**

La SASP Olympique Lyonnais a procédé, en août 2011, au transfert de Miralem Pjanic à l'AS Roma pour un montant de 10,1 M€.

#### **1.3 Signature de nouveaux partenariats**

##### **Equinox Limited - Cordovan Limited (marque Betclitc/Everest Poker)**

Pour les saisons 2011/2012 et 2012/2013, l'Olympique Lyonnais et les sociétés Equinox Limited et Cordovan Limited ont signé un contrat en date du 13 avril 2011, faisant évoluer ainsi la relation qui existait l'année précédente avec les sociétés du groupe Mangas Gaming. La marque Everest Poker apparaît sur la face avant du maillot championnat domicile et extérieur. La marque Betclitc n'apparaît plus sur les maillots, mais sur les supports au stade et sur les éléments de visibilité institutionnelle de l'Olympique Lyonnais.

Les deux marques bénéficient de la possibilité d'utilisation de la dénomination partenaires majeurs de l'Olympique Lyonnais ainsi que la présence des marques sur différents supports de communication du club. L'accord prévoit pour les marques des opérations de relations publiques lors des différentes compétitions. Les deux marques bénéficient de l'exclusivité du secteur des jeux en ligne, de paris sportifs et de jeu en ligne de poker.

Les sociétés Equinox Limited et Cordovan Limited ont utilisé leur possibilité de sortie avec effet au 30 juin 2012.

## **Contrat avec MDA/LG**

Après deux années de partenariat avec MDA et une année avec LG, deux nouveaux contrats de partenariat ont été signés avec les sociétés MDA et LG. La marque MDA apparaît de nouveau sur la poche poitrine du maillot championnat domicile et la marque LG apparaît sur la poche poitrine du maillot championnat extérieur. Les deux partenariats ont été conclus pour une saison sportive, soit jusqu'au 30 juin 2012. Les autres dispositifs de visibilité et droits et avantages consenties par le Club sont globalement similaires.

## **Keolis**

Après une année de partenariat, l'Olympique Lyonnais SASP et la société Keolis ont reconduit, pour la saison 2011/2012, le contrat aux termes duquel Keolis est partenaire officiel de l'Olympique Lyonnais et appose sa marque sur le short de l'équipe en championnat de France. Keolis peut également utiliser les signes distinctifs de l'OL pour sa communication. Les droits et avantages marketing définis par le contrat sont consentis à Keolis pour la promotion de sa marque dans le secteur du transport routier régulier de voyageurs.

## **Renault Trucks**

L'Olympique Lyonnais SASP a conclu un contrat avec Renault Trucks pour l'apposition de sa marque sur le short de l'équipe lors des matchs extérieurs du Championnat de France. Le contrat, conclu pour la saison 2010/2011, a été reconduit pour la saison 2011/2012. Un deuxième contrat d'un an a été conclu avec la société Renault Trucks pour l'apposition de la marque Renault Trucks sur la face avant du maillot pour certains matchs amicaux d'avant saison et du tour préliminaire de Champions League. De plus, Renault Trucks a acquis pour la saison 2011/2012, le droit d'apposer sa marque au dos du maillot de l'équipe première féminine de l'OL pour le championnat et la Champions League.

## **Veolia**

L'Olympique Lyonnais a conclu le 8 septembre 2011, deux contrats avec la société Veolia Environnement France Région, aux termes desquels, Veolia Environnement devient partenaire majeur de l'Olympique Lyonnais. Veolia Environnement apparaît sur la face avant du maillot de Champions League et la manche du maillot Championnat domicile et extérieur. Ce positionnement « maillot » est conclu pour deux saisons sportives, soit jusqu'au 30 juin 2013. La marque Veolia bénéficie en outre de visibilité sur les supports du Club ainsi que d'opérations de relations publiques.

## **GDF SUEZ**

L'Olympique Lyonnais a conclu le 1<sup>er</sup> septembre 2011, un contrat de partenariat avec la société GDF Suez pour une saison, soit jusqu'au 30 juin 2012. La marque GDF SUEZ apparaît sur la face

avant du maillot de l'équipe féminine pour la Champions League, ainsi que sur la poche poitrine du maillot domicile et extérieur de Championnat. La marque bénéficie aussi d'éléments de visibilité sur le stade de Gerland au cours des rencontres de l'équipe féminine. GDF Suez, très sensible à la politique de parité homme/femme de l'Olympique Lyonnais et aux valeurs éthiques développées par le Club, participera aussi au fonds de dotation « sOLidaire » de l'Olympique Lyonnais.

#### **1.4 Stade des lumières**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, un certain nombre d'étapes décisives sont intervenues sur le projet du Stade des lumières :

- **Le 26 juillet 2011**, le projet du Stade des Lumières a franchi une étape déterminante avec la signature d'un protocole d'accord avec le Groupe VINCI concernant la conception-réalisation du projet. A l'issue d'une phase projet de 6 mois, la signature finale du contrat de conception-réalisation devrait intervenir et la phase de construction devrait débuter de manière effective ;
- **Du 14 juin 2011 au 18 juillet 2011** se sont déroulées les 9 enquêtes publiques ;
- **Le 17 octobre 2011**, le Grand Lyon a publié les résultats favorables des huit premières enquêtes publiques permettant de confirmer la date de livraison du Stade des Lumières envisagée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 ;
- **Le 7 décembre 2011**, la commission d'enquête relative au Permis de Construire a également délivré un avis favorable ;
- **Le 12 décembre 2011**, les Conseillers Communautaires du GRAND LYON ont adopté la révision du PLU (108 voix pour / 28 voix contre sur 155 élus).



## **2 Etats semestriels au 31 décembre 2011**

### **2.1 Déclaration de conformité**

Les comptes semestriels consolidés résumés ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire sur l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2011 n'ont pas eu d'impact significatif pour les comptes de la société, ou sont non applicables.

Les comptes semestriels consolidés sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation résumée de l'annexe.

Les principes et méthodes comptables appliqués sont identiques à ceux utilisés pour l'arrêté des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2011 ; ils sont décrits dans le document de référence n° D.11-0955. Les informations communiquées en annexe des comptes semestriels portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

La société n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 et non encore adoptées au niveau européen. Elle ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

### **2.2 Présentation des états**

Les comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2011. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Dans ces états financiers intermédiaires, toutes les entités du Groupe et le Groupe appliquent les mêmes méthodes que celles utilisées dans les états financiers annuels.

Il est rappelé que l'arrêté du premier semestre d'OL Groupe intègre les premières cessions de joueurs de l'exercice (le marché des transferts d'été entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août) et les recettes liées à la première phase de la Champions' League.

Les résultats du premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2012.

### **2.3 Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie

indéfinie, l'activation des impôts différés, la détermination de la composante capitaux propres des OCEANE et les provisions, notamment la provision pour engagements de retraite. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Dans le cadre des comptes semestriels, les évaluations sont établies comme si la période intermédiaire était une période autonome.

Les règles appliquées en matière d'estimation et de jugement ont été décrites dans la note 2.5 de l'annexe aux comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011. Dans certains cas, ces règles ont été adaptées aux spécificités de l'arrêté semestriel. Les notes présentées ci-après rappellent les principes d'établissement de certains postes du bilan et du compte de résultat.

## **2.4 Reconnaissance des revenus**

### **2.4.1 Droits marketing et télévisuels et recettes sponsoring**

Les droits marketing et télévisuels sont reversés au club dans le cadre de ses participations aux différentes compétitions (Championnat de France, Champions' League...).

Les recettes de la Ligue de Football Professionnel se décomposent en une partie fixe qui est comptabilisée sur la base des produits acquis au prorata des matchs joués et une partie variable, comprenant une prime de notoriété consécutive aux passages télévisuels et une prime de classement des clubs participants, répartie en fonction des matchs joués.

Les recettes de la Champions' League sont comptabilisées sur la base des produits acquis à la date de l'arrêté semestriel.

Conformément, à l'avis du CNCC du 28 mars 2007, les options retenues par le Groupe pour les arrêtés semestriels sont les suivantes :

- Pour les droits fixes, ils sont retenus au prorata des matchs joués à la date de l'arrêté semestriel.
- Pour les droits variables et autres recettes de sponsoring, ils sont comptabilisés sur la base d'une estimation du classement en fin de saison (au 31 décembre 2011, la société a retenu la place de 4<sup>ième</sup> du championnat) au prorata des matchs joués.

### **2.4.2 Billetterie**

Les recettes de billetterie sont réparties sur la période concernée, au prorata des matchs joués à domicile à la date de l'arrêté semestriel.

## **2.5 Charges de personnel**

Les charges de personnel de l'équipe sportive et notamment les primes sont comptabilisées en fonction des options de classement prises par la Direction.

## **2.6 Évaluation du crédit ou de la charge d'impôt**

- Le taux utilisé pour le calcul du crédit ou de la charge d'impôt est le taux normal 33,33 % augmenté de la contribution additionnelle,
- Le crédit d'impôt latent ou la charge d'impôt sont calculés pour l'ensemble du Groupe sur la situation réelle de chaque entité comme lors de l'arrêté annuel.

L'application d'une méthode fondée sur le taux moyen d'impôt annuel n'induirait pas de différences notables avec l'approche actuellement retenue.

Les impôts différés activés sur les déficits ont été calculés sur la base des prévisionnels disponibles à la date d'arrêté et tiennent compte du nouveau mécanisme de report en avant des déficits mis en place par la Loi de finance rectificative pour 2011.

## **2.7 Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie intègre des « fonds monétaires euros » lorsque les critères recommandés par l'AMF sont respectés (volatilité et sensibilité très faibles).

## **2.8 Dépréciation d'actifs non financiers**

Comme indiqué en note 2.7.4 des notes annexes des comptes au 30 juin 2011, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les goodwill font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture des comptes. De même les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités définies dans la note mentionnée ci-dessus. Les tests de dépréciation ne sont réalisés dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels que pour les actifs ou groupes d'actifs significatifs pour lesquels il existe un indice de perte de valeur à la fin du semestre, ou pour lesquels il existait un indice de perte de valeur à la clôture précédente. Les modalités de calcul mises en œuvre pour les tests de dépréciation réalisées au 31 décembre 2011 sont les mêmes que celles définies au 30 juin 2011.

## 2.9 Retraitement de l'emprunt OCEANE

OL GROUPE a procédé, le 28 décembre 2010, à l'émission d'un emprunt représenté par des Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). L'émission de cet emprunt a porté sur un montant de 24 033 K€ représenté par 3 310 321 obligations d'une valeur unitaire de 7,26 €, portant intérêt annuel à 7%. Chaque OCEANE permet de souscrire une action OL Groupe à tout moment. La date de remboursement de l'emprunt est prévue le 28 décembre 2015.

Les obligations (code ISIN FR0010978932) sont cotées sur Euronext Paris depuis le 28 décembre 2010.

Conformément à la norme IAS 32, l'emprunt OCEANE est ventilé entre la composante dettes et la composante capitaux propres. Le principe d'évaluation de ces deux composantes est le suivant :

- Évaluation de la composante de dettes à sa juste valeur à la date de l'émission, laquelle correspond à la valeur des flux de trésorerie (incluant les coupons et les frais d'émission) actualisés aux taux de marché en vigueur à la date d'émission pour des emprunts similaires mais sans option de conversion en actions. Le montant de la composante dette, nette de frais, est de 20 227 K€, les intérêts s'élèvent à 594 K€, soit un total de 20 821 K€.
- Évaluation de la composante capitaux propres par différence entre la valeur de l'emprunt OCEANE nette de frais, et la composante dettes, soit 3 130 K€.

Les frais d'émission ont été affectés au prorata de ces deux composantes, les intérêts courus sur la composante dette sont enregistrés sur la base d'un taux actuariel qui inclut les frais et commissions.

La composante capitaux propres est figée, et maintenue en capitaux propres jusqu'à l'extinction de l'instrument, pour son montant net d'impôt différé (1 079 K€), soit 2 051 K€.

### 3 Périmètre

Sociétés	Siège social N° Siren	Activité	Nombre de mois pris en compte dans les comptes consolidés	% Contrôle 31/12/2011	% Intérêts 31/12/2011	% Contrôle 31/12/2011	% Intérêts 30/06/2011	
SA OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	Lyon 421577495	Holding	6	--	--		--	--
<b>SOCIÉTÉS DÉTENUES PAR OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE</b>								
SASP OLYMPIQUE LYONNAIS	Lyon 385071881	Club de sport	6	99,99	99,99	99,99	99,99	IG
SAS OL MERCHANDISING	Lyon 442493888	Merchandising	6	99,98	99,98	99,98	99,98	IG
SAS ARGENSON	Lyon 399272277	Restauration	6	49,97	49,97	49,97	49,97	ME
SA OL VOYAGES <sup>(1)</sup>	Lyon 431703057	Agence de voyages	6	50,00	50,00	50,00	50,00	IG
SCI MEGASTORE	Lyon 444248314	Immobilier	6	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
SAS OL ORGANISATION	Lyon 477659551	Sécurité et accueil	6	100,00	100,00	99,97	99,97	IG
SAS OL IMAGES	Lyon 478996168	Production TV	6	99,97	99,97	99,97	99,97	IG
SAS M2A	Lyon 419882840	Ventes de produits dérivés	6	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
SARL BS	Lyon 484764949	Coiffure	6	40,00	40,00	40,00	40,00	ME
SAS FONCIERE DU MONTOUT	Lyon 498659762	Immobilier	6	100,00	100,00	100,00	100,00	IG
<b>ENTITES AD'HOC <sup>(2)</sup></b>								
ASSOCIATION OL	Lyon 779845569	Association	6	--	--		--	IG
SCI OL	Lyon 401930300	Immobilier	6	--	--		--	IG

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

<sup>(1)</sup> OL Voyages, détenue à 50 % est intégrée globalement car ses dirigeants sont nommés par OL Groupe.

<sup>(2)</sup> Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires, même en l'absence de détention du capital, sont consolidées par intégration globale (entités ad hoc).

#### Dates de clôture :

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin à l'exception de la SCI OL (31 décembre). Pour cette entité des comptes ont été établis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.

## 4 Notes sur le bilan

### 4.1 Mouvements de l'actif non courant

#### 4.1.1 Goodwills (valeur nette)

(en K€)	30/06/11	Augmentations	Diminutions	31/12/11
Olympique Lyonnais Merchandising	46			46
Olympique Lyonnais SASP	1 600			1 600
M2A	355			355
OL Images	220			220
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>2 221</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 221</b>

La mise en œuvre des tests de dépréciation décrits en annexe 2.8 n'a pas conduit à constater de dépréciation sur les exercices présentés.

#### 4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/11	Augmentations	Diminution	Cession	31/12/11
Concessions, Brevets et droits TV	1 082	42		-116	1 009
Amort Concessions, Brevets et droits TV	-294	-36		116	-215
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>788</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>794</b>
Contrats joueurs	188 158	8 454		-15 207	181 406
Amortissement contrats joueurs <sup>(1)</sup>	-95 279	-17 584		11 731	-101 132
<b>Contrats joueurs</b>	<b>92 879</b>	<b>-9 129</b>	<b>0</b>	<b>-3 476</b>	<b>80 275</b>

La mise en œuvre des tests de dépréciation décrits en annexe 2.8 n'a pas conduit à constater de dépréciation sur les exercices présentés.

La valeur nette des contrats joueurs est détaillée ainsi qu'il suit :

(en K€)	Valeur nette au 31/12/11	Valeur nette au 30/06/11
Contrats à échéance 2012	2 251	5 717
Contrats à échéance 2013	3 089	21 769
Contrats à échéance 2014	40 631	46 900
Contrats à échéance 2015	30 813	18 493
Contrats à échéance 2016	3 490	
<b>Total contrats joueurs</b>	<b>80 274</b>	<b>92 879</b>

### 4.1.3 Immobilisations corporelles

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/11	Augmentations	Diminutions	31/12/11
En cours de construction : Grand Stade	15 224	2 634		17 858
Constructions et aménagements	19 946	127		20 073
Matériels et mobiliers <sup>(1)</sup>	3 586	145		3 731
<b>Montants bruts</b>	<b>38 756</b>	<b>2 906</b>	<b>0</b>	<b>41 662</b>
Constructions et aménagements	-8 341	-814		-9 155
Matériels et mobiliers <sup>(1)</sup>	-2 918	-201		-3 119
<b>Amortissements</b>	<b>-11 259</b>	<b>-1 015</b>	<b>0</b>	<b>-12 274</b>
<b>Montants nets</b>	<b>27 497</b>	<b>1 891</b>	<b>0</b>	<b>29 388</b>

(1) dont contrats de location financement retraités selon IAS 17 : 1 778 K€ en valeur brute et 1 090 K€ en amortissements

La mise en œuvre de la norme IAS 23 – intérêts d'emprunt n'a pas conduit à activer de frais financiers au 31 décembre 2011.

### 4.1.4 Autres actifs financiers et participations

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/11	Augmentations	Diminutions	31/12/11
Autres Immobilisations Financières	631	288	-66	853
Sicav nanties en garantie de cautions <sup>(1)</sup>	0			0
<b>Montants bruts</b>	<b>631</b>	<b>288</b>	<b>-66</b>	<b>853</b>
Dépréciations	0	-7		-7
<b>Montants nets</b>	<b>631</b>	<b>281</b>	<b>-66</b>	<b>846</b>

(1) Voir note : Trésorerie et équivalent de trésorerie 4.2

### 4.1.5 Les participations dans les entreprises associées ont évolué de la manière suivante :

(en K€)	31/12/11	30/06/11
Position à l'ouverture	515	481
Dividendes		
Variations de périmètre		
Quote part dans le résultat des entreprises associées	9	34
<b>Position à la clôture</b>	<b>524</b>	<b>515</b>

### 4.1.6 Créance d'impôt sur les sociétés non courante

Dans ce poste figure, pour 22,8 M€, une créance d'impôt sur les sociétés comptabilisée au titre de la demande de report en arrière des déficits (carry back) déposée sur l'exercice clos au 30 juin 2011, concernant les déficits fiscaux des exercices clos au 30 juin 2010 et au 30 juin 2011.

Une actualisation de la créance de carry back a été réalisée selon une position prudente de remboursement à l'issue d'une période de quatre ans pour les déficits au titre de l'exercice clos au 30 juin 2010, et de cinq ans pour les déficits constatés au titre de l'exercice clos au 30 juin 2011.

Un produit financier d'actualisation de 293 K€ venant augmenter cette créance a été comptabilisé au 31 décembre 2011 (cf note 5.5).

## 4.2 Mouvements de l'actif courant

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/11	Variations de la période	31/12/11
Stocks <sup>(1)</sup>	682	544	1 226
Provisions stocks	-57	12	-45
<b>Stocks nets</b>	<b>625</b>	<b>556</b>	<b>1 181</b>
Créances clients	38 889	6 018	44 907
Provisions clients	-924	255	-669
<b>Créances clients nettes</b>	<b>37 965</b>	<b>6 273</b>	<b>44 238</b>
Créances sur contrats joueurs <sup>(2)</sup>	18 857	-6 846	12 011
Provision sur contrats joueurs		0	
<b>Créances contrats joueurs nettes</b>	<b>18 857</b>	<b>-6 846</b>	<b>12 011</b>
<b>Autres actifs financiers courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Etat taxes sur le chiffre d'affaires	10 472	-2 296	8 176
Créances d'impôt sociétés	343	69	412
Autres créances fiscales	304	84	388
Créances sociales	140	-95	45
Autres actifs courants	2 870	6 311	9 181
Comptes de régularisations	1 661	633	2 294
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>15 790</b>	<b>4 706</b>	<b>20 496</b>
Provisions sur autres actifs	-23		-23
<b>Montants nets autres actifs</b>	<b>15 767</b>	<b>4 706</b>	<b>20 473</b>

(1) Les stocks proviennent pour l'essentiel de l'activité d'OL merchandising et M2A.

(2) Les créances sur contrats joueurs s'analysent comme suit :

(en K€)	31/12/11		30/06/11	
	courant	non courant	courant	non courant
Créances sur cessions intervenues en 2009	0	0	10 544	0
Créances sur cessions intervenues en 2010	2 489	0	1 514	964
Créances sur cessions intervenues en 2011	6 337	0	6 799	396
Créances sur cessions intervenues en 2012	3 185	2 943		
<b>Créances contrats joueurs brutes</b>	<b>12 011</b>	<b>2 943</b>	<b>18 857</b>	<b>1 360</b>
	<b>14 954</b>		<b>20 217</b>	

L'impact de l'actualisation sur les contrats joueurs est de -91 K€. L'impact constaté en produits financiers est présenté en note 5.5.

Les créances sur contrats joueurs échues non provisionnées ne sont pas significatives. Les créances clients échues non provisionnées restent non significatives.

Les informations sur le risque clients sont données en note 4.7.2.



L'augmentation du poste clients est à mettre en lien avec la mise en place du crédit syndiqué qui nécessite la garantie des en cours de crédit et de caution, par la cession de créances Dailly à titre de garantie. A ces fins le groupe a facturé d'avance une partie certaine des droits marketing et télévisuels et partenariats en vue de leur cession Dailly à titre de garantie (produits annulés par produits constatés d'avance par ailleurs).

Les autres actifs courants comprennent la créance vis à vis de la FFF (Fédération Française de Football) qui est toujours significative lors des arrêts semestriels.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	Coût historique au 31/12/11	Valeur de marché au 31/12/11	Coût historique au 30/06/11	Valeur de marché au 30/06/11
Parts de SICAV et FCP <sup>(1)</sup>	7 494	7 494	25 785	25 785
Disponibilités	682	682	10 603	10 603
<b>Total</b>	<b>8 176</b>	<b>8 176</b>	<b>36 388</b>	<b>36 388</b>

(1) Placements uniquement dans des Sicav en euros qualifiées de monétaires, ou placements à capital garanti.

Le coût historique correspond à la valeur de marché, une cession suivie d'un rachat étant effectuée à la date d'arrêt des comptes. Il n'y a aucun nantissement de SICAV au 31/12/11.

### 4.3 Autres mouvements

La ventilation des impôts différés Actifs et Passifs par nature s'analyse comme suit :

(en K€)	30/06/11	Impacts résultat	31/12/11
Impôts différés sur déficits	4 847	2 900	7747
Impôts différés liés aux contrats joueurs	-1 582	-229	-1 811
Autres impôts différés actifs	-1 272	-126	-1 398
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>1 993</b>	<b>2 545</b>	<b>4 538</b>
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>-63</b>	<b>5</b>	<b>-58</b>
<b>Montants nets</b>	<b>1 930</b>	<b>2 550</b>	<b>4 480</b>

Les impôts différés concernent principalement les déficits fiscaux des sociétés constituant le groupe fiscal OL Groupe.

Le montant d'impôts lié aux déficits non activés s'élève à 761 K€ au 31 décembre 2011 contre 764 K€ au 30 juin 2011.

### 4.4 Notes sur les capitaux propres

Le capital social, composé d'actions ordinaires, n'a pas évolué.

(en K€)	31/12/2011	30/06/2011
Nombre d'actions	13 241 287	13 241 287
Valeur nominale en €	1,52	1,52
<b>Capital social</b>	<b>20 127</b>	<b>20 127</b>

Les réserves et autres fonds propres se ventilent de la manière suivante :

(en K€)	31/12/2011	30/06/2011
Réserves légales	2 013	2 013
Réserves réglementées	37	37
Autres réserves	130	130
Report à nouveau	38 804	37 008
<b>Total réserves sociales</b>	<b>40 984</b>	<b>39 188</b>
Réserves liées au paiement en action	275	261
Autres réserves groupe	-64 716	-34 891
<b>Total réserves</b>	<b>-23 457</b>	<b>4 558</b>

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté dans la première partie : Etats financiers.

## 4.5 Provisions

### 4.5.1 Provisions pour engagements de retraite

(en K€)	31/12/11	30/06/11
<b>Valeur actualisée des engagements à l'ouverture</b>	<b>565</b>	<b>712</b>
Variations de périmètre		
Coûts financiers (provision financière)	13	27
Coûts des services rendus dans l'exercice	30	74
Autres		-103
Amortissements des services passés non acquis		
<b>Valeur actualisée projetée des engagements à la clôture</b>	<b>607</b>	<b>710</b>
Ecart actuariel de l'exercice	0	-145
<b>Valeur actualisée des engagements à la clôture</b>	<b>607</b>	<b>565</b>

Les hypothèses actuarielles restent inchangées par rapport au 30 juin 2011.

### 4.5.2 Provisions pour risques et charges (moins d'un an)

(en K€)	30/06/11	Augmentations	Diminutions		31/12/11
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et contentieux	2 397				2 397
Provisions autres risques	22	9	-14		17
<b>Total</b>	<b>2 419</b>	<b>9</b>	<b>-14</b>	<b>0</b>	<b>2 414</b>

## 4.6 Echéances des dettes

(en K€)	31/12/11	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Dettes financières <sup>(1)</sup>	43 630	867	41 829	934
Fournisseurs	12 994	12 994		
Dettes sur contrats joueurs <sup>(2)</sup>	16 757	15 821	936	
Dettes fiscales	9 614	9 614		
Dettes sociales	19 510	19 510		
Autres passifs courants	3 686	3 686		
Comptes de régularisation	21 173	21 173		
<b>Total</b>	<b>127 364</b>	<b>83 665</b>	<b>42 765</b>	<b>934</b>

- (1) Les dettes financières de 1 à 5 ans correspondent d'une part à l'emprunt OCEANE émis le 28 décembre 2010 pour un montant de 20,8 M€ à taux fixe, et d'autre part à des lignes de crédits bancaires contractées par l'OLYMPIQUE LYONNAIS SASP (caution OL Groupe) pour 19 M€, crédits accordés à des taux basés sur Euribor plus une marge négociée. Les dettes financières à plus de 5 ans correspondent à des emprunts contractés par la SCI Mégastore pour le financement de la construction d'OL Store (cf. note 7.3) ainsi qu'à un emprunt contracté en novembre 2008 par l'OL Association dans le cadre du financement de la construction du nouveau centre de formation. L'échéancier des dettes financières est présenté hors intérêts non courus.

L'échéancier des dettes liées au retraitement des contrats de location selon IAS17 est le suivant :

(en K€)	31/12/11	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts constatés sur location financement	702	314	388	
<b>Total</b>	<b>702</b>	<b>314</b>	<b>388</b>	<b>-</b>

- (2) Les dettes sur contrats joueurs font l'objet d'actualisation, le montant de l'actualisation au 31 décembre 2011 est de 121 K€, ce montant sera enregistré en charges financières prorata temporis.

Ces dettes sur contrats joueurs sont garanties par des cautions bancaires à hauteur de 8 771 K€ (à moins d'un an). Ces dettes sont détaillées ci-dessous :

(en K€)	31/12/11			30/06/11		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes sur acquisitions intervenues avant 2007	-	-	-	50	50	-
Dettes sur acquisitions intervenues en 2008	30	30	-	30	30	-
Dettes sur acquisitions intervenues en 2009	696	696	-	796	700	96
Dettes sur acquisitions intervenues en 2010	3 036	2 670	366	22 186	21 990	196
Dettes sur acquisitions intervenues en 2011	8 800	8 800	-	18 929	10 159	8 770
Dettes sur acquisitions intervenues en 2012	4 195	3 625	570			
<b>Total</b>	<b>16 757</b>	<b>15 821</b>	<b>936</b>	<b>41 991</b>	<b>32 929</b>	<b>9 062</b>

## 4.7 Instruments financiers

### 4.7.1 Juste valeur des instruments financiers

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptable » et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales).

(en K€)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable au 31/12/11	Juste valeur au 31/12/11	Valeur nette comptable au 30/06/11	Juste valeur au 30/06/11
Créances sur contrats joueurs	B et C	14 954	14 954	20 217	20 217
Contrats joueurs détenus en vue de la vente	C	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	C	846	846	631	631
Clients	C	44 238	44 238	37 965	37 965
Autres actifs financiers courants	A	-	-	-	-
Autres actifs courants	C	9 181	9 181	2 870	2 870
Valeurs mobilières de placements	A	7 494	7 494	25 785	25 785
Trésorerie	A	682	682	10 603	10 603
<b>Actifs financiers</b>		<b>77 395</b>	<b>77 395</b>	<b>98 071</b>	<b>98 071</b>

(en K€)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable au 31/12/11	Juste valeur au 31/12/11	Valeur nette comptable au 30/06/11	Juste valeur au 30/06/11
OCEANE <sup>(1)</sup>	B	20 835	22 013	20 519	24 894
Dettes financières	B	22 795	22 795	32 877	32 877
Dettes sur contrats joueurs	B et C	16 757	16 757	41 991	41 991
Fournisseurs	C	12 994	12 994	11 360	11 360
Autres passifs courants <sup>(2)</sup>	C	3 686	3 686	3 709	3 709
<b>Passifs financiers</b>		<b>77 067</b>	<b>78 246</b>	<b>110 456</b>	<b>114 831</b>

(1) La juste valeur de l'OCEANE correspond à sa valeur boursière. Celle-ci n'est pas directement comparable à sa valeur comptable qui exclut la composante option d'achat constatée en fonds propres (voir note 2.9). Pour mémoire, le montant de l'OCEANE était de 24 033 K€ avant frais d'émission. Le montant de 20 835 K€ d'emprunt OCEANE au 31 décembre 2011 comprend 14 K€ d'intérêts courus, figurant en dettes financières courantes au bilan.

(2) Hors créances et dettes fiscales et sociales et comptes de régularisation.

A : Actifs à la juste valeur par le résultat  
 B : Actifs et passifs évalués au coût amorti  
 C : Actifs et passifs évalués au coût  
 D : Actifs disponibles à la vente

#### Information relative à la hiérarchie des méthodes d'évaluation à la juste valeur :

Le Groupe ne dispose que d'actifs (valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (OCEANE) de niveau 1 (prix cotés sur un marché actif). Les niveaux 2 et 3 (respectivement juste valeur déterminée à partir de données observables et juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché) ne sont pas applicables au 31 décembre 2011.

#### **4.7.2 Politique de gestion des risques**

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas exposé de manière significative aux risques de change.

##### **Risques de liquidité**

Le groupe n'est pas exposé au risque de liquidité, les actifs courants et exigibles, et notamment les éléments de trésorerie, étant supérieurs aux passifs courants et exigibles (hors comptes de régularisation). Pour cette raison aucune échéance n'a été détaillée pour la part à moins d'un an.

##### **Risque de crédit financier**

Ce risque comprend principalement les opérations relatives aux placements de trésorerie. Les placements du Groupe sont constitués de valeurs mobilières de placement (VMP) comprenant des Sicav, et comptes sur livrets, libellés en euros régulières et cessibles à tout moment. Le Groupe effectue ses transactions financières (lignes de crédit, placements...) avec des banques de premier rang et veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires afin de limiter le risque de contrepartie.

##### **Les contrats de crédits et engagements de caution**

Le 6 mai 2011 un contrat de crédit syndiqué a été conclu par la société SASP Olympique Lyonnais, et cautionné par la société OL Groupe, avec un pool de 7 banques incluant le Crédit Lyonnais et le Groupe CM-CIC en qualité d'arrangeurs mandatés et la BNP Paribas en tant qu'arrangeur. Les autres participants sont la Société Générale, HSBC, NATIXIS et Banque Populaire Loire et Lyonnais. Le montant total de la ligne de crédit et de caution confirmée s'élève à 57 M€ pour une durée de 3 ans avec une option d'extension d'un an. Celle-ci s'inscrit en substitution des lignes de crédit bilatérales auparavant en place. Le montant des tirages en contre partie de billets monétaires au 31 décembre 2011 s'élève à 19 M€. Ce crédit syndiqué fait l'objet d'un dispositif de garanties données à hauteur de 50% des tirages et cautions joueurs en cours sous forme de cessions de créances Dailly à titre de garantie, concernant un type de factures cessibles délimité.

Les contrats de crédit prévoient des clauses en matière d'exigibilité et des conventions détaillées en note 7.3.

A ce jour le Groupe respecte ces dispositions.

##### **Risque de crédit commercial**

Le risque de crédit au 31 décembre 2011 n'a subi aucune variation depuis le 30 juin 2011. Il n'existe pas de créances échues significatives non dépréciées.

## Risques de marché - Risques de taux

Le groupe dispose de moyens de financement à moyen terme sans risque et à très faible volatilité portant intérêt sur la base du taux EURIBOR et place sa trésorerie disponible sur des supports de placement rémunérés sur la base des taux variables à court terme (EONIA et EURIBOR). Dans ce contexte, le Groupe est assujéti à l'évolution des taux variables et en appréhende le risque de façon régulière.

A ce jour, le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de taux.

La gestion quotidienne de la trésorerie du Groupe est assurée par la Direction Financière en utilisant un système d'information intégré. Un reporting hebdomadaire de la situation nette de la trésorerie est établi et permet de suivre l'évolution de l'endettement et de la trésorerie placée.

### 4.7.3 Endettement net

L'endettement financier net comprend les dettes financières, la trésorerie et équivalent de trésorerie, ainsi que les dettes et créances sur contrats joueurs. L'endettement financier net s'élève à 37 258 K€ au 31 décembre 2011 (dont 20,8 M€ liés à l'emprunt OCEANE), pour 18 263 K€ au 30 juin 2011.

Est également présenté ci-dessous l'endettement financier net (16 423 K€ au 31 décembre 2011) excluant les dettes liées à l'emprunt OCEANE, conformément à la définition prévue pour le calcul des covenants financiers du contrat de crédit et de cautions syndiqué (cf note 7.3).

(en K€)	31/12/11	30/06/2011	31/12/2010
Valeurs mobilières de placement	7 494	25 785	44 174
Disponibilités	682	10 603	401
Découverts	-112	-109	-1 106
<b>Trésorerie du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>8 064</b>	<b>36 279</b>	<b>43 469</b>
SICAV nanties	0	0	10 103
<b>Trésorerie globale</b>	<b>8 064</b>	<b>36 279</b>	<b>53 572</b>
Emprunt OCEANE (part non courante)	-20 821	-20 519	-20 246
OCEANE (intérêts/part courante)	-14	-857	
Dettes financières non courantes	-21 942	-10 625	-7 501
Dettes financières courantes	-741	-767	-17 603
<b>Endettement net de trésorerie</b>	<b>-35 454</b>	<b>3 511</b>	<b>8 222</b>
Créances sur contrats joueurs courantes	12 011	18 857	17 872
Créances sur contrats joueurs non courantes	2 943	1 360	2 852
Dettes sur contrats joueurs courantes	-15 821	-32 929	-43 982
Dettes sur contrats joueurs non courantes	-936	-9 062	-9 136
<b>Endettement net, y compris créances et dettes joueurs, y compris emprunt OCEANE</b>	<b>-37 258</b>	<b>-18 263</b>	<b>-24 172</b>
<b>Endettement net, y compris créances et dettes joueurs, hors emprunt OCEANE</b>	<b>-16 423</b>	<b>3 113</b>	<b>-3 926</b>

## 5 Notes sur le compte de résultat

### 5.1 Ventilation des produits des activités

#### 5.1.1 Ventilation des produits par nature d'activité

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Droits marketing et TV / LFP-FFF	22 686	22 602
Droits marketing et TV / UEFA	18 124	18 240
Billetterie	10 051	10 038
Partenariats- Publicité	13 910	12 373
Produits de la marque <sup>(1)</sup>	10 281	16 642
<b>Produits des activités (hors contrats joueurs)</b>	<b>75 052</b>	<b>79 895</b>
<b>Produits de cession des contrats joueurs <sup>(2)</sup></b>	<b>10 669</b>	<b>5 337</b>
<b>Produits des activités</b>	<b>85 721</b>	<b>85 232</b>

Les principaux clients (produit des activités > 10% du total consolidé) sont la Ligue de Football Professionnel, l'Union Européenne des Associations de Football (UEFA) et la régie commerciale Sportfive.

(1) Les produits de la marque se ventilent comme ci-dessous :

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Produits de merchandising	5 606	5 329
Produits liés à l'image	1 743	1 850
Contrat signing fee	-	7 000
Autres	2 932	2 463
<b>Produits de la marque</b>	<b>10 281</b>	<b>16 642</b>

(2) Les produits de cession de joueurs se ventilent comme ci-dessous :

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
BODMER Mathieu	250	2 484
BOUMSONG Jean-Alain	250	496
PIQUIONNE Frédéric		1 102
PJANIC Miralem	10 094	
DIVERS	75	1 255
<b>Produits de cession des contrats joueurs</b>	<b>10 669</b>	<b>5 337</b>

## 5.1.2 Ventilation des produits des activités par sociétés

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Olympique Lyonnais Groupe et divers	3 078	59
Olympique Lyonnais SASP	72 889	76 042
OL Merchandising	3 935	4 051
M2A	1 671	1 278
OL Voyages	2 109	1 753
OL Images	1 743	1 850
OL Organisation	42	17
Association Olympique Lyonnais	255	183
<b>Produits des activités</b>	<b>85 721</b>	<b>85 232</b>

## 5.2 Dotations aux amortissements et provisions nettes

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Dotations sur actif immobilisé corporel et incorporel	-1 051	-1 027
Dotations sur actif financier immobilisé	-7	0
Dotations nettes pour indemnités de départ à la retraite	-43	-50
Dotations nettes aux autres provisions pour risques	5	739
Dotations sur provisions nettes sur actif circulant	267	-51
<b>TOTAL HORS CONTRATS JOUEURS</b>	<b>-829</b>	<b>-389</b>
Dotations sur actif immobilisé : contrats joueurs	-17 584	-21 662
Dotations aux provisions sur contrats joueurs		
Reprises de provisions sur contrats joueurs		
<b>TOTAL CONTRATS JOUEURS</b>	<b>-17 584</b>	<b>-21 662</b>

(1) Dont dotations financières -20 K€ au 31 décembre 2011, contre 13 K€ au 31 décembre 2010. Les dotations aux amortissements et provisions opérationnelles s'élevant à -808 K€ au 31 décembre 2011.

## 5.3 Valeur résiduelle des contrats joueurs

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Diminutions de l'actif contrats joueurs	-3 476	-1 712
Dettes relatives aux contrats cédés	118	100
Contrats joueurs destinés à la vente	0	-1 690
<b>Valeur résiduelle des contrats joueurs</b>	<b>-3 558</b>	<b>-3 302</b>

## 5.4 Charges de personnel

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Masse salariale	-36 162	-36 954
Charges sociales	-12 430	-12 455
Intéressements et participation	-11	-194
Charges relatives du plan de stock options <sup>(2)</sup>	-21	-42
<b>TOTAL</b>	<b>-48 624</b>	<b>-49 645</b>

(1) Le plan de stock options mis en place le 20 novembre 2007 entre dans le périmètre de la norme IFRS2. Ce plan porte sur 194 640 options attribuées aux cadres de la société, ces options peuvent être exercées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 20 novembre 2015.



Modalités du plan :

- Le prix d'exercice est égal à 18,13 €.
- Le nombre d'options attribuées est conditionné à des performances liées au cours de bourse de l'action et à la rentabilité opérationnelle courante du groupe.
- La condition de présence est de 4 ans.
- Il n'y a pas de période d'incessibilité.

Les calculs prennent en compte notamment les paramètres suivants : la maturité des options, la volatilité et le taux de distribution.

Le montant en résultat, étalé sur la durée de la période de l'attribution (du 20 novembre 2007 au 31 décembre 2011), sera modifié en fonction des niveaux d'atteintes des objectifs ci-dessus et de la présence des bénéficiaires du plan au jour de l'arrêt.

## 5.5 Résultat financier

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	105	92
Intérêts sur les lignes de crédits	-274	-331
Charges financières sur emprunt OCEANE	-1 143	-19
Charges d'actualisation des contrats joueurs	-98	-284
Produits d'actualisation des contrats joueurs	180	180
Produits d'actualisation de la créance de Carry-Back	293	-
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-936</b>	<b>-362</b>
Dotations aux provisions nettes de reprises financières	-20	-14
Autres produits et charges financières	-4	45
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-24</b>	<b>31</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-960</b>	<b>-331</b>

## 5.6 Impôts

### Ventilation de l'impôt

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Impôt exigible	-35	102
Impositions différées	2 550	3 433
<b>Charge d'impôt</b>	<b>2 515</b>	<b>3 535</b>

## Preuve d'impôt

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	%	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	%
<b>Résultat brut avant impôts</b>	<b>-7 139</b>		<b>-10 357</b>	
Impôt au taux de droit commun	2 458	-34,43%	3 566	-34,43%
Effet des différences permanentes	-57	0,80%	-81	0,78%
Effet lié à la créance de carry back	0	0,00%		
Crédits d'impôts	52	-0,73%	137	-1,32%
Divers	62	-0,87%	-87	0,84%
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>2 515</b>	<b>-35,23%</b>	<b>3 535</b>	<b>-34,13%</b>

## 6 Notes sur les effectifs

L'effectif moyen se répartit dans les sociétés du Groupe comme ci-dessous :

	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
Olympique Lyonnais Groupe	47	42
OL Merchandising	24	23
Olympique Lyonnais SASP	48	42
OL Voyages	8	8
OL Association	97	95
OL Organisation	16	16
OL Images	18	20
M2A	7	8
Foncière du Montout	3	1
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>255</b>

## 7 Notes sur les engagements hors bilan

### 7.1 Engagements reçus

(en K€)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	31/12/2011	30/06/2011
Engagements liés aux cessions de contrats joueurs sous conditions suspensives	6 400	5 200		11 600	14 150
Engagements liés aux cessions de contrats joueurs (cautions reçues)	3 500	3 000		6 500	0
Autres garanties solidaires	541	85		626	221

Les engagements reçus sont constitués par :

- **les lignes de crédits bancaires (cf. 7.3),**
- **les engagements liés aux cessions de contrats joueurs** pour 11,6 M€. Certains contrats de transfert prévoient la rétrocession conditionnée après le transfert de sommes, versées au club en cas de réalisation de performances,
- **les cautions reçues dans le cadre de cessions de contrats joueurs** pour 6,5 M€.

## 7.2 Engagements donnés

(en K€)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	31/12/2011	30/06/2011
Loyers à payer	2 657	4 847	2 998	10 502	10 237
Engagements liés aux acquisitions de contrats joueurs	8 771			8 771	9 000
Engagements pris dans le cadre des contrats joueurs sous condition de présence du joueur au sein du Club	17 636	30 008		47 664	14 552
Autres engagements	569	2 442	1 745	4 756	4 435
Dettes garanties par des hypothèques	418	1 925	934	3 277	3 480
Cession de créances Dailly à titre de garantie dans le cadre du contrat de Crédit Syndiqué	22 745			22 745	26 209
Engagements liés à la construction du Grand Stade	6 721	1 380		8 101	3 424

### Les engagements donnés sont constitués par :

- **les loyers à payer** relatifs aux contrats de locations immobilières et mobilières pour un montant de 10,5 M€,
- **les engagements liés à l'acquisition de contrats joueurs**, pour un montant de 8,8 M€. Ils correspondent à des engagements pris auprès des clubs cédants,
- **les engagements pris dans le cadre des contrats joueurs** pour un montant total de 47,6 M€. Ils correspondent principalement à des compléments de rémunérations à verser dans le futur. Ces engagements sont généralement conditionnés à la présence des joueurs au sein de l'effectif du club,
- **les autres engagements** : pour un montant total de 4,7 M€, correspondant principalement à des engagements données dans le cadre de contrats de prestations de services,
- **les dettes garanties par des hypothèques** relatives à la construction des locaux d'OL STORE et du centre de formation sont garanties à hauteur de 3,3 M€. Ces garanties ont été prises sous la forme d'hypothèques auprès du Crédit Lyonnais, de la Banque Rhône-Alpes et de la BNP,
- **cession de créance Dailly à titre de garantie** : dans le cadre du Crédit Syndiqué conclu le 6 mai 2011, OL SASP doit à tout moment garantir les crédits utilisées (au titre de tirages et/ou d'émission de cautions bancaires) par le biais de cession de créances professionnelles Dailly représentant 50% des crédits reçus. A ce titre, le groupe a cédé au 31 décembre 2011 un montant total de créances de 22,7 M€ dont le détail de l'utilisation est présenté ci-dessous. Un solde cédé de 8,9 M€ n'a pas été utilisé ni dans le cadre de tirage ni de caution joueur au 31 décembre 2011.

	Montant créance cédée	Utilisation (tirage/caution)
Montant des créances Dailly cédées au 31/12/2011 « Droit ouvert » à tirage et/ou caution	22 745	45 490
Dont utilisation des créances cédées pour tirage	9 500	19 000
Dont utilisation des créances cédées pour caution	4 386	8 771
Dont créance cédée non utilisée	8 859	

Les créances cédées sont maintenues en créances clients au niveau du bilan.

▪ **engagements liés à la construction du Grand Stade :**

Au 31 décembre 2011, les engagements concernant le projet du grand stade sont de 8,1 M€. Ces engagements sont essentiellement dus aux contrats de prestations de services conclus dans le cadre du projet du grand stade et aux cautions et aux promesses d'achat données dans le cadre d'achats de terrains ; les engagements de promesse d'achat de terrain étant sous condition suspensive d'obtention du permis de construire.

### 7.3 Lignes de crédits, engagements de cautions et covenants

(en K€)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	31/12/2011	30/06/2011
Conventions bancaires, montant total		57 000		57 000	57 000
Dont utilisés sous forme de tirages		19 000		19 000	7 000
Dont utilisés sous forme de cautions <sup>(1)</sup>	8 771	0		8 771	37 962

(1) Ces cautions sont données dans le cadre d'acquisition de contrats joueur

#### **OL Groupe dispose de moyens de financement par l'intermédiaire d'un contrat de crédit syndiqué conclu avec ses partenaires bancaires le 6 mai 2011 :**

Celui-ci porte sur un montant global de 57 M€ et comporte des engagements usuels à ce type de contrats, des clauses en matière d'exigibilité anticipée ainsi que des covenants, notamment :

Le Groupe doit maintenir les ratios financiers suivants :

- endettement net ajusté sur fonds propres inférieur à 1 (étant précisé que les dettes financières issues de l'emprunt OCEANE émis le 28 décembre 2010 sont exclues des dettes financières nettes consolidées dans le calcul du ratio selon la définition du contrat),
- endettement ajusté sur Excédent brut d'exploitation inférieur à 2,5.

Le Groupe doit informer la banque de tout événement de nature à avoir un effet défavorable sur l'activité, le patrimoine ou la situation économique et financière d'OL Groupe et de ses filiales.

Il n'y a plus d'autres engagements de cautions, toutes les cautions données dans le cadre des acquisitions de joueurs étant regroupées au sein du crédit syndiqué.

### **Emprunts bancaires relatifs au financement de la construction de l'OL Store**

Le 30 juin et le 3 juillet 2003, dans le cadre du financement de la construction de l'OL Store, la société SCI Mégastore Olympique Lyonnais a conclu avec le Crédit Lyonnais d'une part et la Banque Rhône-Alpes d'autre part deux emprunts d'un million d'euros chacun pour une durée de quinze ans. Ces emprunts font l'objet de remboursement par échéance trimestrielle et portent intérêt au taux de 4,90% et 4,70% l'an.

Des cas d'exigibilité anticipée usuels pour ce type de convention sont prévus au contrat.

### **Emprunt bancaire relatif au financement de la construction du nouveau centre de formation**

Le 6 novembre 2008, dans le cadre du financement de la construction du centre de formation, l'Association Olympique Lyonnais a conclu avec la BNP un emprunt de 3 M€ pour une durée de dix ans. Cet emprunt fait l'objet de remboursement mensuel et porte intérêts sur la base du taux Euribor 1 mois plus une marge fixe.

### **Emprunt OCEANE**

Le 28 décembre 2010, OL GROUPE a procédé à l'émission d'un emprunt représenté par des Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). Les obligations (code ISIN FR0010978932) sont cotées sur Euronext Paris depuis le 28 décembre 2010.

L'émission de cet emprunt a porté sur un montant de 24 033 K€ représenté par 3 310 321 obligations d'une valeur unitaire de 7,26 €, portant intérêt annuel à 7%. Chaque OCEANE permet de souscrire une action OL Groupe à tout moment, entre le 28 décembre 2010 et le 28 décembre 2015. La date de remboursement de l'emprunt est prévue le 28 décembre 2015.

## **8 Notes sur les relations avec les parties liées**

Le groupe OL Groupe est consolidé par intégration globale dans le Groupe ICMI (52, Quai Paul Sédallian- 69009 LYON) et par mise en équivalence dans le Groupe Pathé (2 rue Lamennais 75008 Paris).

Le détail des relations du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011 entre le Groupe OL Groupe et la société ICMI, Pathé et leurs filiales est le suivant :

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
<b>Créances</b>		
Créances d'exploitation (valeurs brutes)	52	42
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>42</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes d'exploitation	120	198
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>198</b>

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
<b>Charges d'exploitation</b>		
Redevances de Direction Générale	225	180
Autres charges externes	335	350
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>530</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Frais généraux	62	18
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>18</b>

## 9 Rémunérations de l'équipe de direction

L'équipe de direction comprend 4 personnes. Le Président Directeur Général n'est pas rémunéré directement par OL Groupe. La redevance facturée par ICMI à OL Groupe intègre la redevance d'assistance à la Direction Générale.

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2011/2012	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011
<b>Avantages accordés aux dirigeants</b>		
Avantages à court terme <sup>(1)</sup>	451	546
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		

(1) Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables, les avantages en nature et les jetons de présence.

## 10 Evénements postérieurs à la clôture

La signature du permis de construire du Stade des lumières est intervenue le vendredi 3 février 2012 et constitue un événement déterminant pour OL Groupe. Pour rappel, le montant des actifs figurant au bilan au titre des en-cours sur le Stade des lumière s'élève à 17,9 M€ au 31 décembre 2011.

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

**Jean-Michel AULAS**  
**Président**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011

**ORFIS BAKER TILLY**

**149, boulevard Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE**

**COGEPARC**

**Membre de PKF  
12, quai du Commerce  
69009 LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte (décrit dans la note 2.3 de l'annexe) de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice 30 juin 2011. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans



le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Villeurbanne et Lyon, le 22 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

**ORFIS BAKER TILLY**

**Jean-Louis FLECHE**

**COGEPARC**

**Christian LAURAIN**



**OL GROUPE**

**CONTACT INVESTISSEURS / ACTIONNAIRES :**

[dirfin@olympiquelyonnais.com](mailto:dirfin@olympiquelyonnais.com)

350, avenue Jean Jaurès  
69361 Lyon Cedex 07 - France

421 577 495 RCS Lyon

Tél : (33) 04 26 29 67 00

Fax : (33) 04 26 29 67 13